



## Torah écrite (pentateuque) - Lévitique

### Chapitre 20

- 20,1 L'Éternel parla à Moïse en ces termes:
- 20,2 "Quant aux enfants d'Israël, tu leur diras: Quiconque, parmi les Israélites ou les étrangers séjournant en Israël, livrerait quelqu'un de sa postérité à Molokh, doit être mis à mort: le peuple du pays le tuera à coups de pierres.
- 20,3 Moi-même je dirigerai mon regard sur cet homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il a donné de sa postérité à Molokh, souillant ainsi mon sanctuaire et avilissant mon nom sacré.
- 20,4 Et si le peuple du pays ose fermer les yeux sur la conduite de cet homme, qui aurait donné de sa postérité à Molokh, et qu'on ne le fasse point mourir,
- 20,5 ce sera moi alors qui appliquerai mon regard sur cet homme et sur son engeance, et je retrancherai avec lui, du milieu de leur peuple, tous ceux qui, entraînés par lui, se seraient abandonnés au culte de Molokh.
- 20,6 Pour la personne qui aurait recours aux évocations, aux sortilèges, et s'abandonnerait à ces pratiques, je dirigerai mon regard sur cette personne, et je la supprimerai du milieu de son peuple.
- 20,7 Sanctifiez vous et soyez saints, car je suis l'Éternel votre Dieu.
- 20,8 Observez mes lois et les exécutez: je suis l'Éternel qui vous sanctifie.
- 20,9 Or, tout homme qui aura maudit son père ou sa mère, doit être mis à mort: il a maudit son père ou sa mère, il a mérité son supplice.
- 20,10 Si un homme commet un adultère avec la femme d'un autre homme, avec la femme de son prochain, l'homme et la femme adultères doivent être mis à mort.
- 20,11 Si un homme cohabite avec la femme de son père, c'est la nudité de son père qu'il a découverte: qu'ils soient mis à mort l'un et l'autre, ils ont mérité leur supplice.
- 20,12 Si un homme cohabite avec sa bru, que tous deux soient mis à mort: Ils ont agi désordonnément, ils ont mérité leur supplice.
- 20,13 Si un individu cohabite avec un mâle, d'une cohabitation sexuelle, c'est une abomination qu'ils ont commise tous les deux; qu'ils soient punis de mort, leur supplice est mérité.
- 20,14 Celui qui épouse une femme et sa mère, c'est une Impudicité: on les fera périr par le feu, lui et elles, pour qu'il n'y ait point d'impudicité parmi vous.
- 20,15 Un homme qui s'accouplerait avec un animal doit être mis à mort, et l'animal, vous le tuerez;
- 20,16 et une femme qui s'approcherait de quelque animal pour qu'il s'accouple avec elle, tu la tueras ainsi que l'animal, ils doivent être mis à mort, leur supplice est mérité.
- 20,17 Si un homme épouse sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, qu'il voie sa nudité et qu'elle voie la sienne, c'est un inceste, et ils seront exterminés à la vue de leurs concitoyens: il a découvert la nudité de sa sœur, il en portera la peine.
- 20,18 Si un homme cohabite avec une femme qui souffre du flux, et découvre sa nudité, Il a mis à nu la source de son sang, et elle-même a dévoilé cette source; lis seront retranchés, tous deux, du sein de leur peuple.
- 20,19 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère ni de la sœur de ton père; car c'est dévoiler la nudité de sa parente: ils doivent en porter la peine.
- 20,20 Celui qui cohabite avec sa tante, a découvert la nudité de son oncle; ils doivent expier leur péché, ils mourront sans lignée.



### A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)



- 20,21 Et si quelqu'un épouse la femme de son frère, c'est une impureté; il a découvert la nudité de son frère, ils demeureront sans lignée.
- 20,22 Observez donc toutes mes lois et tous mes statuts, et les exécutez, afin qu'il ne vous rejette point, ce pays où je vous mène pour vous y établir.
- 20,23 N'adoptez point les lois de la nation que je chasse à cause de vous; car ils ont fait toutes ces choses, et je les ai pris en aversion,
- 20,24 et je vous ai dit: c'est vous qui prendrez possession de leur sol, et moi je vous le donnerai pour que vous en soyez possesseurs, ce pays ruisselant de lait et de miel. Je suis l'Éternel votre Dieu, qui vous ai distingués entre les peuples.
- 20,25 Distinguez donc le quadrupède pur de l'impur, et l'oiseau impur d'avec le pur; ne souillez pas vos personnes par les quadrupèdes, les oiseaux et les différents reptiles de la terre, que je vous ai fait distinguer en les déclarant impurs.
- 20,26 Soyez saints pour moi, car je suis saint, moi l'Éternel, et je vous ai séparés d'avec les peuples pour que vous soyez à moi.
- 20,27 Un homme ou une femme chez qui serait constatée une évocation ou un sortilège devront être mis à mort; on les lapidera: ils ont mérité leur supplice."



## A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)